Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MANAGEMENT COMMERCIAL OPÉRATIONNEL

ÉPREUVE FACULTATIVE EF(2) : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION À L'ÉTRANGER

SESSION 2026

Durée : 20 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MANAGEMENT COMMERCIAL OPÉRATIONNEL	ÉPREUVE FACULTATIVE : SEULS LES POINTS AU-DESSUS DE 10/20 SONT PRIS EN COMPTE.

Moyens de calculs et matériel autorisés :

Aucune calculatrice n'est requise pour cette épreuve orale.

Le candidat présente un document de synthèse ou rapport relatif à son parcours et la grille d'évaluation renseignée par le tuteur d'accueil. Ces documents servent de supports à l'évaluation orale.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : STRUCTURE D'ACCUEIL À L'ÉTRANGER INDIQUÉE DANS LE DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU CANDIDAT

L'épreuve porte sur le parcours de professionnalisation réalisé à l'étranger et sur les activités professionnelles confiées au candidat dans la structure d'accueil. Le candidat s'appuie sur son document de synthèse ou rapport et sur la grille d'évaluation renseignée par le tuteur d'accueil.

La commission est composée d'un professeur ayant l'expérience du suivi du parcours et d'un représentant du champ professionnel ou, à défaut, d'un second professeur d'économie-gestion. L'épreuve dure 20 minutes et donne lieu à une note sur 20. L'évaluation prend en compte la capacité à comprendre et se faire comprendre dans le contexte professionnel, à réaliser l'activité confiée et à s'adapter aux contraintes de la structure et du contexte étranger.

Le candidat expose son parcours et ses activités, puis répond aux questions de la commission. Il convient de présenter des situations effectivement vécues et de distinguer les faits observés, les actions réalisées et les résultats obtenus. Aucun exercice écrit, calcul ou document-réponse n'est demandé pendant l'épreuve.

PARTIE 1 : Présentation du parcours et du contexte professionnel (6 points)

Situer l'expérience et rendre compte de la structure d'accueil

Le candidat présente son parcours à l'étranger à partir de son document de synthèse ou rapport. La commission l'invite à préciser le contexte de la structure d'accueil, les activités de celle-ci et les missions qui lui ont été confiées.

1.1 (2 points) Présentez la structure d'accueil, sa clientèle ou ses usagers, son offre et son environnement professionnel. Situez votre période de parcours et votre place dans la structure.

1.2 (2 points) Présentez les objectifs de votre parcours à l'étranger et les principales activités professionnelles qui vous ont été confiées.

1.3 (2 points) Choisissez une activité représentative et expliquez son contexte, les consignes reçues, les moyens mis à votre disposition et votre degré d'autonomie.

PARTIE 2 : Réalisation d'une activité professionnelle (8 points)

Analyser les actions menées et leur contribution à l'activité de la structure

À partir d'une activité réellement réalisée, le candidat explicite sa démarche, les échanges professionnels associés et les éléments observables permettant d'apprécier le résultat. La commission peut s'appuyer sur les éléments du document de synthèse ou rapport et sur la grille renseignée par le tuteur.

2.1 (2 points) Décrivez les étapes de réalisation de l'activité choisie et expliquez comment vous avez organisé votre travail.

2.2 (2 points) Indiquez les outils, supports, informations ou procédures utilisés. Expliquez comment vous en avez vérifié la pertinence pour la situation rencontrée.

2.3 (2 points) Présentez les échanges nécessaires à la réalisation de l'activité. Expliquez comment vous avez compris les demandes et comment vous vous êtes fait comprendre dans le contexte professionnel.

2.4 (2 points) Présentez le résultat de l'activité à partir d'éléments observables et expliquez sa contribution au fonctionnement ou à la relation commerciale de la structure.

PARTIE 3 : Adaptation au contexte étranger et analyse réflexive (6 points)

Analyser les contraintes rencontrées, les ajustements et les acquis professionnels

Le candidat analyse une situation dans laquelle les caractéristiques de la structure ou du contexte étranger ont nécessité une adaptation. Il identifie les réponses apportées et les enseignements qu'il tire de son parcours.

3.1 (2 points) Identifiez une contrainte ou une différence de contexte ayant influé sur votre activité. Expliquez ses effets concrets sur votre travail.

3.2 (2 points) Décrivez les ajustements que vous avez réalisés ou sollicités pour répondre à cette situation. Précisez les personnes avec lesquelles vous avez échangé.

3.3 (2 points) Présentez les compétences développées et expliquez comment les acquis de ce parcours pourront être mobilisés dans une autre situation professionnelle.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SUPPORTS DE L'ÉVALUATION DU PARCOURS

Le candidat présente son document de synthèse ou rapport relatif au parcours à l'étranger. La grille d'évaluation renseignée par le tuteur d'accueil constitue un support complémentaire de l'évaluation. La commission conduit l'entretien à partir du parcours et des activités professionnelles effectivement présentés.

DT 2 : REPÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE

La commission apprécie les capacités professionnelles mobilisées en situation. Les critères ci-dessous explicitent les domaines évalués dans le cadre du barème du sujet.

Domaines évalués et points attribués

Domaine	Éléments observés	Points
Présentation du parcours et du contexte	Présentation claire de la structure, des missions et de la place du candidat	6
Réalisation d'une activité professionnelle	Description structurée des actions, des échanges, des moyens utilisés et des résultats	8
Adaptation et analyse réflexive	Analyse des contraintes, des ajustements et des acquis professionnels	6
Total	Évaluation globale de la prestation orale	20

Barème de l'épreuve orale, note sur 20

DT 3 : GRILLE RENSEIGNÉE PAR LE TUTEUR D'ACCUEIL

La grille renseignée par le tuteur apporte des éléments sur les activités confiées et leur réalisation dans la structure d'accueil. La commission la consulte en complément du document de synthèse ou rapport et des réponses apportées pendant l'entretien. Elle ne se substitue pas à l'évaluation orale de la commission.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.